

Comité Scientifique des IREM

Séance du 15 décembre 2006

Procès-verbal

Extrait relatif au débat sur le Socle commun de connaissances et de compétences

Voir **relevé** (1) pour le résumé de la présentation par Y. Meyer (académie des sciences) du travail de la commission ministérielle dont il fait partie (résumé approuvé par Y. Meyer).

Voici quelques interventions relevées lors de la discussion qui a suivi cet exposé.

Y. Meyer ayant fait référence à la démarche de “la main à la pâte”, présentée comme exemplaire d’orientations communes pouvant être adoptées au niveau élémentaire, Claudine Schwartz insiste sur le besoin de développer chez les élèves d’écoles et collèges un sens de la “démarche d’investigation”, qui peut se décliner dans toutes les disciplines (et ne se réduit pas à la “démarche expérimentale”).

G. Damamme rappelle que le conseiller du ministre J.L. Nembrini a, lors d’une rencontre avec lui-même, H. Languereau et R. Cori, sollicité qu’on fasse connaître “ce que les IREM ont à dire sur le problème de l’enseignement du calcul” et indique qu’il prépare un rapport en ce sens, qu’il soumettra à l’ADIREM.

P. Pombourcq souligne le décalage entre la réalité du travail effectivement réalisable dans les collèges et les ambitions de “réussite à 100 %” sur le socle énoncées dans le discours officiel. De même G. Kuntz insiste sur le fait que le problème principal est que l’enseignement actuel rejette (en les dégoûtant des maths) trop d’élèves ; il pense que la réflexion sur un socle commun aurait dû être une occasion de réfléchir à comment y remédier ; fut-ce le cas ?

R. Cori s’interroge sur les conditions d’élaboration du texte sur le socle commun (comment a été assurée la rédaction finale ?), qui donnent le sentiment d’avoir manqué de cohérence. En comparaison, J. Treiner rappelle le fonctionnement plus clair et plus concerté des commissions par disciplines du défunt Comité National des Programmes.

R. Cori regrette “l’enfermement des maths dans un bloc scientifique” et insiste sur l’importance des relations à établir entre enseignements de mathématiques et de français.

M. Artigue voit un danger dans une “mauvaise lecture” du socle commun qui conduirait à privilégier des savoirs-faire (ceci étant lié aux exigences de réussite aux évaluations périodiques) ; elle plaide pour une “perversion” du socle par insistance sur les compétences plutôt que sur les savoirs-faire.

C. Combelles, au vu des ambitions affichées, se demande si les membres du Haut Conseil de l’Education, qui ont été amenés à se prononcer sur ce projet, maîtriseraient eux-mêmes son contenu.

Au fil de la discussion, Y. Meyer s'est déclaré sensible à la plupart des critiques présentées et a invité les membres du CS à lui adresser leurs remarques dès que possible, la date de remise du rapport du groupe de travail étant le 23 janvier.